

La lettre d'information AUX EMPLOYEURS

GENS DE MAISON

AVRIL 2017

Cotisations du 1^{er} trimestre



VOS VALEURS UTILES

SMG ET SMAG en vigueur
depuis le 1^{er} février 2017

SMG : 153 861 F.cfp / mois
soit 910,42 F.cfp de l'heure

SMAG : 130 782 F.cfp / mois
soit 773,86 F.cfp de l'heure

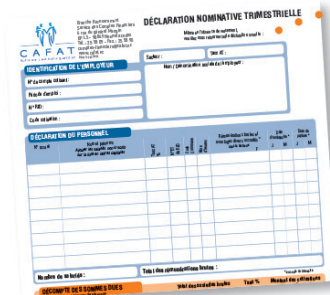


La fixation du SMG et SMAG varie en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.
(Articles Lp. 142-1 et 142-3 du code du travail)

Consultez régulièrement www.cafat.nc, espace employeurs/travailleurs indépendants, rubrique paramètres.

COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Déclarez
et *payez*
en ligne !



Pour vous faire gagner du temps, vous pouvez réaliser votre déclaration nominative trimestrielle sur www.cafat.nc. Votre service en ligne « Déclaration Nominative » vous offre également la possibilité de régler vos cotisations et contributions en ligne, par prélèvement.

IMPORTANT

Pour bénéficier du paiement en ligne, n'oubliez pas de nous envoyer au préalable une autorisation de prélèvement (originale) complétée et signée accompagnée d'un RIB (original).



Employeurs de gens de maison, bénéficiez d'un délai supplémentaire !

Si vous déclarez en ligne, les dates limites du 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier sont repoussées au **30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier**.

ET VOUS, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

M. PANDOLFI



Je suis régulièrement en voyage et j'apprécie donc de pouvoir faire en ligne ma déclaration nominative trimestrielle. Je n'ai plus besoin de me déplacer et cela est encore plus pratique depuis que le paiement en ligne existe. Le seul point qui reste à revoir est qu'on puisse anticiper et ne pas être contraint de le faire qu'aux périodes d'échéance.

L. CHENAS



C'est une affaire rondement menée

L'avantage premier de faire sa déclaration en ligne est la rapidité grâce aux données préremplies. En quelques clics, c'est une affaire réglée.



www.cafat.nc

BRANCHE RECouvreMENT

4 rue du Général Mangin
BP L5 98849 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE
Ridet 112 615-001
Tél. (687) 25 58 09 • Fax. (687) 25 58 94

dossiers-cotisations@cafat.nc
comptes-financiers@cafat.nc
recouvrement-dpae@cafat.nc
recouvrement-attestation@cafat.nc
contentieux-cotisations@cafat.nc

